

ST 9 : A quoi sert la psychologie politique ?

Charles Sitzenstuhl, Sciences Po-CERI, charles.sitzenstuhl@sciencespo.fr

Redécouvrir l'individu dans la prise de décision : de l'utilité de la psychologie politique dans l'analyse de la politique étrangère

Pourquoi la France multiplie les opérations extérieures en Afrique et au Moyen-Orient depuis 2012 ? Les décisions de faire intervenir l'armée française au Mali, en Syrie (décision avortée), en Centrafrique et en Irak tiendraient-elles à son président qui « aime faire la guerre », comme le pensent plusieurs journalistes¹ ? Ce questionnement sur le lien entre la personnalité de François Hollande et l'action extérieure de la France est légitime : en politique étrangère, il n'est pas rare que la décision repose sur un seul individu (en général un chef d'Etat ou de gouvernement), en particulier dans les régimes à exécutif fort, lors des crises internationales ou sur des enjeux sensibles. Dans ces situations à « leader prédominant », l'individu devient l'unité décisionnelle : il a seul le pouvoir de prendre une décision².

Ce constat empirique, en général plutôt intuitif pour le sens commun, ne semble pas pris à sa juste mesure par les travaux de science politique consacrés à la décision en politique étrangère. Ceux-ci ont pendant longtemps regardé ailleurs : vers les institutions, les bureaucraties, les groupes, mais pas vers ces individus qui prennent les décisions, parfois lourdes, au bout du compte. Des évolutions sont pourtant en cours, car après l'avoir longtemps négligée, l'analyse de la politique étrangère³ redécouvre l'influence de l'individu dans la prise de décision grâce aux perspectives offertes par la psychologie politique. Etude de l'interaction entre processus psychologiques (*psychological processes*) et conséquences politiques (*political outcomes*)⁴, la psychologie politique cherche à comprendre les rapports entre nature humaine et politique⁵.

Cette communication veut montrer l'utilité de la psychologie politique pour la science politique à partir des travaux qui soulignent l'influence de l'individu en politique étrangère. Il s'agit de comprendre comment la singularité d'un individu (sa personnalité, sa vision du monde, son raisonnement, son style) peut impacter une décision et, par là même, la politique étrangère d'un Etat. Pour ce faire, la variable individuelle doit faire l'objet de plus d'attention dans l'analyse, tout en gardant à l'esprit que la vie politique, *a fortiori* en politique étrangère, demeure contingente, hasardeuse et fait intervenir des variables multiples. La variable individuelle est donc une variable parmi un faisceau d'autres variables qui interviennent dans la décision. Elle peut à certains moments impacter une politique de façon décisive, tout

¹ Lénéïg Bredoux et Thomas Cantaloube, « Mali, Centrafrique, Irak : Hollande, le président qui aime faire la guerre », *Médiapart*, 15/09/2014 ; Nathalie Guibert et Thomas Wieder, « Syrie : comment François Hollande a choisi l'option militaire », *Le Monde.fr*, 10/09/2013.

² Margaret G. Hermann, Thomas Preston, Baghat Korany, et Timothy M. Shaw, « Who Leads Matters: The Effects of Powerful Individuals », *International Studies Review*, Summer 2001, vol. 3, n° 2, p. 84.

³ L'analyse de la politique étrangère est également connue sous sa dénomination et son acronyme anglais, *foreign policy analysis* (FPA).

⁴ Rose McDermott, *Political Psychology in International Relations*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2004, p. 3.

⁵ George E. Marcus, *Political Psychology. Neuroscience, Genetics, and Politics*, New York, Oxford University Press, 2013, p. 4.

comme elle peut à d'autres moments se révéler totalement superflue. Le terrain doit ici guider le chercheur dans le choix des outils pertinents.

Plaider pour la psychologie politique ne va pas de soi en France. La science politique française se méfie de la psychologie, est rétive à considérer le rôle des affects en politique, a du mal à envisager l'autonomie de l'individu par rapport à son environnement et, surtout, accorde beaucoup d'importance aux approches sociologiques du politique¹. Avec Pierre Favre, il faut se rappeler que la science politique émerge en France dans un contexte où les sciences sociales donnent primauté au social par rapport à l'individuel². Durkheim prescrit en effet que « *la cause déterminante d'un fait social doit être cherchée parmi les faits sociaux antécédents, et non parmi les états de la conscience individuelle* »³. A cela, Madeleine Grawitz énumère, il y a trente ans déjà, d'autres raisons de ce blocage français vis-à-vis de la psychologie politique : l'héritage du systémisme eastonien postulant que tous les individus placés dans une situation identique ont un comportement identique ; l'héritage de la sociologie soixante-huitarde ; l'héritage marxiste qui privilégie les structures économiques ; l'idéologie capitaliste qui ignore ce qui ne relève pas de la production et de la consommation ; le positivisme scientifique qui a une vision trop étroite de la rationalité⁴. Aujourd'hui, malgré l'appel de Grawitz et quelques ouvertures comme celle initiée par Philippe Braud sur les dimensions émotionnelles du politique⁵, les tentatives françaises de psychologie politique demeurent rares et font l'objet de résistances⁶.

Ces résistances sont paradoxales au moins pour trois raisons. Premièrement, des auteurs classiques comme Max Weber ou Norbert Elias, abondamment utilisés par les politistes hexagonaux, sont ouverts aux dimensions psychologiques du politique. Weber ne s'est certes pas engagé expressément sur le terrain psychologique, mais, comme le note très bien Yves Schemeil, son concept de « légitimité charismatique » possède un fort sous-entendu psychologique⁷. Quant à l'œuvre d'Elias qui évoque pourtant des évolutions structurelles de temps long, elle accorde une place considérable à la psychologie des individus. Dans son *magnum opus*, Elias est même très sévère avec les travaux qui font fi de la psychologie :

*« Toute recherche qui ne vise pas la conscience des hommes, leur 'ratio' ou leurs 'idées', sans tenir compte aussi des structures pulsionnelles, de l'orientation et de la morphologie des émotions et des passions, s'enferme d'emblée dans un champ d'une fécondité médiocre. »*⁸

La deuxième raison de ce paradoxe est que la psychologie politique est historiquement liée à des auteurs français. Si les Américains sont perçus comme les fondateurs de la

¹ Pierre Favre, « Des paradigmes dans la science politique française ? A propos du choix rationnel en science politique, débats critiques », *Revue française de science politique*, 2010, vol. 60, n° 5, p. 1003 ; Yves Schemeil, *Introduction à la science politique. Objets, méthodes, résultats*, 2^e éd., Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz, 2012, p. 316.

² Pierre Favre, *Naissances de la science politique en France (1870-1914)*, Paris, Fayard, 1989, p. 126.

³ Emile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, 18^e éd., Paris, Presses universitaires de France, 1973, p. 109.

⁴ Madeleine Grawitz, « Psychologie et politique », in Jean Leca et Madeleine Grawitz (dir.), *Traité de science politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, vol.3, p. 2-3 et 119.

⁵ Philippe Braud, *L'émotion en politique. Problèmes d'analyse*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.

⁶ Pascal Perrineau, « Les affects en politique. Ce qu'en dit la science politique », in Anne Muxel (dir.), *La vie privée des convictions. Politique, affectivité, intimité*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 68-69 ; Philippe Braud, *La science politique*, 10^e éd., Paris, Presses universitaires de France, 2011, p. 112.

⁷ Yves Schemeil, *Introduction à la science politique. Objets, méthodes, résultats*, *op. cit.*, p. 380.

⁸ Norbert Elias, *La dynamique de l'Occident*, 2^e éd., Paris, Calmann-Lévy, 1991, p. 260.

psychologie politique moderne, les premiers essais de psychologie politique se développent en fait dans la France de la fin du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème} siècle, en particulier autour des essais de Taine, Boutmy ou Le Bon sur la psychologie des peuples et des foules¹. Très symboliquement, ils sont même les premiers à faire usage du terme de « psychologie politique » dans une langue occidentale². Mais deux remarques s'imposent ici pour essayer de comprendre l'ambiguïté du rapport français à la psychologie politique. D'abord, pour de multiples raisons, cette « première » psychologie politique échoue à se structurer dans le champ académique français et n'a pas de filiation directe avec la psychologie politique qui se développe outre-Atlantique et dans les cénacles internationaux. Ensuite, ces prémisses de psychologie politique s'intéressent fondamentalement au collectif et non à l'individuel. Le psychologue social Serge Moscovici relève à juste titre que « *la psychologie des masses et celle des minorités sont au fondement de la psychologie politique* »³. De fait, ce qui est appelé psychologie politique en France est en fait de la psychologie sociale, c'est-à-dire un produit de la psychologie et de la sociologie⁴. Or comme le note Morton Deutsch, la psychologie politique moderne est autonome de la psychologie sociale⁵. Aujourd'hui en France, à côté d'un courant historique et institutionnalisé de psychologie sociale, il n'existe pas vraiment de psychologie politique centrée sur l'individu et qui s'envisage comme un produit de la psychologie et de la science politique.

La troisième raison de ce paradoxe est que ces résistances françaises vis-à-vis de la psychologie politique conduisent à ignorer une dynamique de recherche internationale (dont l'impulsion vient principalement des Etats-Unis mais qui se diffuse ailleurs en Europe) qui se structure depuis les années 1970, même si Jean-Louis Marie note que l'écart entre les sciences politiques américaine et française se réduit⁶. Dans le courant de l'analyse décisionnelle en France, les grandes références importées de l'étranger envisagent jusqu'alors la décision plutôt par les prismes institutionnel⁷, collectif⁸ ou pluraliste⁹, mais pas par le prisme individuel.

Pour lever ces paradoxes et comprendre l'utilité de la psychologie politique à partir du champ de l'analyse de la politique étrangère, il faut comprendre pourquoi l'analyse de la politique étrangère a d'abord omis (I) puis réincorporé (II) l'individu dans ses analyses. Enfin, une revue de quelques travaux de psychologie politique permettra de montrer l'influence de l'individu en politique étrangère grâce aux études de perception et de personnalité (III).

¹ Pour un historique détaillé, voir les développements d'Alexandre Dorna, *Fondements de la psychologie politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.

² Jaap van Ginneken, « Les grandes lignes d'une histoire culturelle de la psychologie politique », *Hermès*, 1989, vol. 2, n° 5-6, p. 164.

³ Serge Moscovici, « Les thèmes d'une psychologie politique », *Hermès*, 1989, vol. 2, n° 5-6, p. 16.

⁴ Jaap van Ginneken, « Les grandes lignes d'une histoire culturelle de la psychologie politique », *op. cit.*, p. 161.

⁵ Morton Deutsch, « Qu'est-ce que la "psychologie politique" ? », *Revue internationale des sciences sociales*, 1983, vol. 35, n° 2, p. 245.

⁶ Jean-Louis Marie, « La psychologie vue par la science politique : entre défiance et emprunts mal assurés. Quelle science politique pour quelle psychologie ? », *Canal Psy*, 2012, n° 100, p. 13-17.

⁷ Herbert A. Simon, *Administrative Behavior. A Study of Decision-Making Processes in Administrative Organizations*, 4^e éd., New York, The Free Press, 1997 ; James G. March et Johan P. Olsen, *Rediscovering Institutions. The Organizational Basis of Politics*, New York, The Free Press, 1989.

⁸ Mancur Olson, *Logique de l'action collective*, 2^e éd., Paris, Presses universitaires de France, 1987.

⁹ Robert A. Dahl, *Who Governs? Democracy and Power in an American City*, 2^e éd., New Haven, Yale University Press, 2005.

I. L'effacement de l'individu dans l'analyse de la politique étrangère

Parler aujourd'hui d'un retour de l'individu dans l'analyse de la politique étrangère ne fait sens qu'à la lumière de l'effacement dont il a fait l'objet. Lorsque la *foreign policy analysis* (FPA) émerge aux Etats-Unis dans les années 1960, elle veut rompre avec les approches réalistes des relations internationales, alors dominantes dans la discipline. Son objectif est de comprendre la politique étrangère par l'analyse des processus de décision : il faut ouvrir la « boîte noire » de l'Etat, selon l'expression consacrée. Snyder, Bruck et Sapin, les trois « fondateurs » de la FPA, estiment que l'action extérieure d'un pays doit être envisagée au travers des décisions prises par ceux qui agissent au nom de l'Etat¹. Ces derniers sont soumis à un contexte organisationnel qui influence la « *définition de la situation* » qu'ils opèrent et les décisions qu'ils prennent². Les décideurs définissent la situation en fonction de leurs perceptions, choix et attentes³, des notions qui ouvrent fondamentalement la voie à la psychologie des acteurs. Ainsi, comme le relève à juste titre Dario Battistella, Snyder *et alii* sont bel et bien à la source des approches cognitives de la FPA⁴.

Néanmoins, la relecture attentive de *Foreign Policy Decision-Making* permet de mieux comprendre la minoration de l'influence de l'individu opérée par la FPA : le décideur n'est pas vu comme un acteur individuel, mais il est fondamentalement considéré comme un acteur collectif. « *The decision-maker is, par excellence, a group actor* », écrivent Snyder *et alii*⁵. Cet effacement originel de l'individu se renforce ensuite par le succès des approches bureaucratiques de la décision, dont Graham Allison est la figure de proue⁶. Le paradigme bureaucratique considère que la décision est collective et diluée :

« *Treating national governments as if they were centrally coordinated, purposive individuals provides a useful shorthand for understanding policy choices and actions. But this simplification –like all simplifications– obscures as well as reveals. In particular, it obscures the persistently neglected fact of government: the “decisionmaker” of national policy is obviously not one calculating individual but is rather a conglomerate of large organizations and political actors.* »⁷

La large diffusion, bien au-delà des frontières de la science politique, des travaux d'Allison contribue à cet oubli de l'individu dans l'analyse décisionnelle, quand bien même ce paradigme bureaucratique fait rapidement l'objet de nombreuses remises en cause. L'une des principales faiblesses identifiées dans le travail d'Allison est la faible attention qu'il accorde au « *Decider-in-Chief* » (*i.e.* le président des Etats-Unis) dans l'étude la crise des missiles de Cuba⁸. Ce point est soulevé dans une critique célèbre d'*Essence of Decision* formulée par le politiste américain Stephen Krasner qui estime que le paradigme bureaucratique est un « pays des merveilles » (*wonderland*) qui ne correspond en rien à la

¹ Richard C. Snyder, H. W. Bruck, et Burton Sapin, *Foreign Policy Decision-Making. An Approach to the Study of International Politics*, New York, The Free Press of Glencoe, 1962, p. 65.

² *Ibid.*, p. 87.

³ *Ibid.*, p. 66.

⁴ Dario Battistella, *Théorie des relations internationales*, 2^e éd., Paris, Presses de Sciences Po, 2006, p. 334.

⁵ Richard C. Snyder, H. W. Bruck, et Burton Sapin, *Foreign Policy Decision-Making. An Approach to the Study of International Politics*, *op. cit.*, p. 142.

⁶ Graham T. Allison et Philip Zelikow, *Essence of Decision. Explaining the Cuban Missile Crisis*, 2^e éd., New York, Longman, 1999.

⁷ *Ibid.*, p. 3.

⁸ Derek Beach, *Analyzing Foreign Policy*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012, p. 138.

réalité du monde politique¹. Les reproches de Krasner se placent tant sur le plan scientifique que normatif. D'un point de vue normatif, il estime que l'approche bureaucratique est dangereuse pour la démocratie. Elle déchargerait les gouvernants de leurs responsabilités, car elle leur fournirait des excuses en cas d'échec en noyant leurs actions au sein de dynamiques administratives qu'ils ne contrôlèrent pas. D'un point de vue scientifique, il pense surtout que les conclusions d'Allison sont fausses, parce qu'elles sous-estiment le pouvoir du président sur l'administration. Ainsi, l'analyse bureaucratique ne permet pas de décrire comment la politique est réellement faite, car elle envisage la politique comme un jeu où les préférences des individus sont données et indépendantes entre elles². Or Krasner affirme que c'est le président qui choisit les joueurs et définit les règles du jeu en sélectionnant les individus qui ont son « oreille », le conseillent et dirigent les administrations. En général, ces individus partagent les valeurs du président ou, du moins, se positionnent par rapport aux siennes. Le président a donc un impact considérable sur la formation des intérêts bureaucratiques, ces derniers n'étant pas indépendants et égaux aux intérêts présidentiels. Mais cela ne veut pas dire que les intérêts bureaucratiques sont inopérants. Ils peuvent jouer un rôle en fonction de l'« attention présidentielle »³, c'est-à-dire que certaines politiques n'intéressent pas le président et ne lui sont jamais soumises, alors que d'autres remontent jusqu'au président parce qu'il y attache une importance particulière. En fait, là où Allison voit des acteurs multiples et non hiérarchisés, Krasner établit une hiérarchie claire et nette : pour lui, le président est le maître du jeu, l'environnement est déterminé par ses choix et ses valeurs, donc l'environnement bureaucratique n'est absolument pas le déterminant fondamental d'une politique. Le président est un « roi »⁴ qui reste le décideur ultime, un constat qui va d'ailleurs dans le sens des thèses observant la mutation du régime américain vers une « présidence impériale ». D'ailleurs, dans une très juste évaluation des apports et limites de l'approche bureaucratique, Samy Cohen s'étonne du faible écho qu'ont reçu en France les controverses académiques suscitées par *Essence of Decision*⁵. Pour expliquer ce constat, une des options réside dans le fait que l'analyse de la politique étrangère reste en France dominée par les approches sociologiques.

L'analyse de la politique étrangère est, en France, un champ hybride de la science politique à l'intersection entre étude des relations internationales (RI) et analyse des politiques publiques (APP)⁶, deux tendances qui n'accordent pas beaucoup d'importance aux individus dans l'analyse. S'agissant des RI, la politique étrangère est un objet de recherche qui en est naturellement issu. Or les RI ont en France une « dette accumulée à l'égard de la sociologie »⁷. Cette dette prend sa source dans le primat de l'approche sociologique voulue par Raymond Aron⁸, toujours très dynamique. Dans la préface de la huitième édition de *Paix*

¹ Stephen D. Krasner, « Are Bureaucracies Important? (Or Allison Wonderland) », *Foreign Policy*, Summer 1972, n° 7, p. 159-179.

² *Ibid.*, p. 166.

³ *Ibid.*, p. 168.

⁴ *Ibid.*, p. 167.

⁵ Samy Cohen, « Décision, pouvoir et rationalité dans l'analyse de la politique étrangère », in Marie-Claude Smouts (dir.), *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, p. 85.

⁶ Franck Petiteville et Andy Smith, « Analyser les politiques publiques internationales », *Revue française de science politique*, juin 2006, vol. 56, n° 3, p. 357-366.

⁷ Thierry Balzacq et Frédéric Ramel, « Univers disciplinaires et études des RI », in Thierry Balzacq et Frédéric Ramel (dir.), *Traité de relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 273.

⁸ Raymond Aron, « Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales? », *Revue française de science politique*, 1967, vol. 17, n° 5, p. 851.

et guerre entre les nations, Aron admet lui-même son oubli des « acteurs en chair et en os » : il « écrit comme si un Etat prenait des décisions et non pas une ou plusieurs personnes »¹.

S'agissant de l'APP, son intérêt pour ouvrir la « boîte noire » de la politique étrangère de la France est plus récent². Cette perspective fait l'objet d'une dynamique croissante, mais elle revendique un regard sociologique sur l'action étatique extérieure³. Elle se place là dans les canons d'une APP qui « contribue à sociologiser notre regard sur l'Etat »⁴ et plaide pour une sociologie politique de l'action publique vue comme « construction collective »⁵. De ce fait, la question de l'individu n'est pas centrale pour l'APP : l'individu est soit passé sous silence, soit épisodiquement envisagé mais sans réponse homogène quant à sa place précise dans l'analyse. D'un point de vue sémantique, il faut d'ailleurs observer que l'APP préfère les termes d'« acteur(s) » ou de « décideur(s) ». Ce vocabulaire est révélateur d'une vision pluraliste et diluée de la décision qui n'analyse pas de façon approfondie les individus en tant que tels. A ce jour, la communauté de l'APP admet qu'il n'existe pas encore de dynamique historique pour une prise en compte de l'individu dans ses recherches⁶. L'argument central de cette omission des individus réside dans le risque d'« héroïser » l'action publique :

« Expliquer la décision par la personnalité du décideur revient à adhérer à une conception de la décision héroïque, accaparée par un 'grand homme' qui fait l'histoire, conception qui a fait l'objet de nombreuses remises en cause, dans le cadre de la 'nouvelle histoire' notamment, et qui est, de surcroît, peu adaptée à l'analyse des politiques publiques. »⁷

Ce point de vue doit être entendu, car toute analyse centrée sur l'individu doit effectivement se prémunir contre les excès d'une théorie du « grand homme » (*great man theory*) qui imputerait une politique à la volonté d'un seul homme et omettrait les multiples variables influençant une politique. Avec Jerel Rosati, il faut toutefois bien admettre que, dans la politique internationale, les pays n'agissent pas en tant que tel, que ce sont bien les hommes qui agissent et que dire cela n'est pas synonyme d'adhésion à une *great man theory*⁸. Soutenir que l'individu compte ne veut pas dire que l'individu compte toujours et compte de façon décisive. Dire que l'individu compte peut et doit être envisagé dans une explication multicausale. Mais pour savoir si l'individu compte, il ne faut pas d'emblée faire abstraction de son existence. Il convient plutôt de le réincorporer dans l'analyse pour appréhender sa réelle influence, quitte à ce que cette dernière soit marginale.

¹ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, 8^e éd., Paris, Calmann-Lévy, 1984, p. X.

² Christian Lequesne, *Paris-Bruxelles. Comment se fait la politique européenne de la France*, Paris, Presses de la FNSP, 1993 ; Marie-Christine Kessler, *La politique étrangère de la France. Acteurs et processus*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.

³ Hugo Meijer, « La sociologie de 'l'État en action' au prisme des relations internationales. Le cas de la politique américaine de contrôle des exportations de biens stratégiques », *Gouvernement et action publique*, 2015, vol. 4, n° 1, p. 87-110.

⁴ Pierre Muller, *Les politiques publiques*, 9^e éd., Paris, Presses universitaires de France, 2011, p. 26.

⁵ Patrick Hassenteufel, *Sociologie politique. L'action publique*, 2^e éd., Paris, Armand Colin, 2011, p. 25.

⁶ Nuria Garcia et Catherine Hoeffler, « L'entretien et la place des acteurs dans la sociologie de l'action publique », in Laurie Boussaguet, Sophie Jacquot et Pauline Ravinet (dir.), *Une « French touch » dans l'analyse des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, p. 383.

⁷ Patrick Hassenteufel, *Sociologie politique. L'action publique*, op. cit., p. 72.

⁸ Jerel A. Rosati, « The Power of Human Cognition in the Study of World Politics », *International Studies Review*, Autumn 2000, vol. 2, n° 3, p. 47.

II. Le retour de l'individu dans l'analyse de la politique étrangère

Cette place accordée à l'individu dans l'étude de la politique étrangère est tout d'abord manifeste chez les historiens français des RI. Ainsi que l'explique Robert Frank, ces derniers ont une relation complexe avec leurs collègues de l'École des Annales tout au long de la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Ils ont à la fois accepté les avancées des Annales, essentiellement centrées sur l'histoire économique et sociale, tout en se gardant de sous-estimer le rôle des individus et des « grands hommes » (héritage de l'histoire diplomatique) qui n'intéressaient pas vraiment les historiens des Annales¹. L'histoire des RI pratiquée aujourd'hui puise son inspiration dans la synthèse opérée par Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle entre « les forces profondes » et « l'homme d'Etat ». Dans l'*Introduction à l'histoire des relations internationales*, Renouvin développe une première partie relative aux « forces profondes », c'est-à-dire les variables structurelles qui influencent la politique internationale comme l'économie, la géographie ou la démographie. La seconde partie de l'ouvrage, rédigée par Duroselle, est quant à elle consacrée à « l'homme d'Etat ». Elle développe la problématique de l'individu dans les relations internationales sous plusieurs facettes : la personnalité de l'homme d'Etat, l'homme d'Etat et l'intérêt national, l'homme d'Etat et les forces profondes, la décision. Duroselle écrit d'ailleurs, certes dans une note de bas de page, que les politistes négligent la personnalité de l'homme d'Etat². Ainsi, l'histoire des RI en France une tradition humaniste qui estime que l'homme est doué de libre arbitre et n'est pas « *le jouet de forces qui le dépasseraient et auxquelles sa volonté se plierait inconsciemment* »³.

De façon plus précise, cette évolution du travail des historiens se matérialise par le retour de l'exercice biographique depuis les années 1980, tendance aussi bien française⁴, qu'américaine⁵ ou britannique⁶. Pierre Milza, qui plaide pour l'intérêt de la biographie totale (biographie qui mêle aspects publics et privés de l'homme d'Etat⁷), évoque la difficulté que les historiens ont à faire de la biographie jusqu'aux années 1970. L'histoire, alors fortement influencée par le marxisme, est surtout portée sur les masses et les tendances lourdes (l'École des Annales évoquée plus haut). Son homologue britannique Lucy Riall fait le même constat de son côté de la Manche, évoquant une « *répudiation de la biographie politique* »⁸. Sur le ton de l'humour, l'historien russe Vladislav Zubok, qui explicite le rôle de la personnalité de Gorbatchev dans la fin de la Guerre froide, pense que beaucoup d'historiens « *préfèreraient mourir* » plutôt que d'admettre que la personnalité d'un homme de pouvoir puisse influencer le cours de l'histoire⁹. De ce point de vue, la maturation théorique d'un Ian Kershaw illustre

¹ Robert Frank, « Penser historiquement les relations internationales », *Annuaire français des relations internationales*, 2003, vol. 4, p. 43-44.

² Jean-Baptiste Duroselle, « L'homme d'Etat », in *Introduction à l'histoire des relations internationales*, 4^e éd., Paris, Pocket, 1997, p. 285.

³ Pierre Jardin, « Groupe, réseau, milieu », in Robert Frank (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, 2012, p. 511.

⁴ Pierre Milza, « Figures de grands décideurs : l'intérêt de la biographie », in Robert Frank (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, 2012, p. 545-559.

⁵ Robert I. Rotberg, « Biography and Historiography: Mutual Evidentiary and Interdisciplinary Considerations », *Journal of Interdisciplinary History*, Winter 2010, vol. 40, n° 3, p. 305-324.

⁶ Lucy Riall, « The Shallow End of History? The Substance and Future of Political Biography », *Journal of Interdisciplinary History*, Winter 2010, vol. 40, n° 3, p. 375-397.

⁷ Pierre Milza, « Figures de grands décideurs : l'intérêt de la biographie », *op. cit.*, p. 558.

⁸ Lucy Riall, « The Shallow End of History? », *op. cit.*, p. 379.

⁹ Vladislav M. Zubok, « Gorbachev and the End of the Cold War: Perspectives on History and Personality », *Cold War History*, janvier 2002, vol. 2, n° 2, p. 61.

parfaitement les évolutions paradigmatiques en histoire. Le célèbre historien britannique admet lui-même qu'il est d'abord un structuraliste porté sur l'histoire sociale, mais que son travail sur Hitler le pousse à reconsidérer la place de l'individu dans l'histoire. Kershaw estime que l'individuel et le social ne s'opposent pas, mais qu'ils sont indissociables¹. Il montre cela s'agissant de la politique extérieure du III^{ème} Reich qui tient à la fois aux « intentions » de son dictateur et aux « structures » (idéologiques, économiques, stratégiques) de la politique allemande, ces deux dimensions ne pouvant être séparées l'une de l'autre². Cette conviction est partagée par Jacques Le Goff, dont la biographie de Saint Louis réalise la même synthèse entre dimensions sociales et individuelles de l'exercice du pouvoir. Réconciliant les historiens des RI avec l'Ecole des Annales, Le Goff pense que l'opposition entre l'individu et la société est un « faux problème »³, car Saint Louis « se construit lui-même et construit son époque autant qu'il est construit par elle »⁴. Lorsqu'il évoque la politique étrangère du royaume de France sous Louis IX, Le Goff montre que les convictions et la personnalité du souverain comptent. Par exemple, sa politique méditerranéenne s'inscrit bien sûr dans un contexte historique, social, religieux et politique porteur, mais elle est aussi profondément influencée par la dévotion religieuse de Saint Louis, son désir de Croisade et sa vision totale d'une chrétienté allant jusqu'à Jérusalem⁵.

Au-delà du strict exercice biographique, les historiens abordent la question de l'individu en questionnant également la responsabilité des individus dans les grandes crises internationales. Le travail de Christopher Clark sur le déclenchement de la Première Guerre mondiale est un exemple récent. L'historien australien dépasse les recherches classiques qui expliquent le début de la Grande Guerre par les tendances lourdes (nationalisme, impérialisme, jeux d'alliances, technologie militaire). Sa thèse est au contraire que « l'initiative personnelle est prépondérante » dans le déclenchement du conflit⁶. Pour ce faire, il décortique les processus décisionnels dans chaque capitale partie prenante à la crise de l'été 1914, ce qui lui permet d'identifier les individus (chefs d'Etat et de gouvernement, ministres, officiers, diplomates) qui comptent sur la scène politique européenne à ce moment-là. Une fois repérés, il apprécie comment ces individus, par leurs parcours personnels, leurs personnalités et leurs intérêts, perçoivent la situation à laquelle ils font face et comment ils y répondent. En ce qui concerne la France, Clark montre que Poincaré, alors président de la République, est le personnage clé du dispositif décisionnel français, au détriment du président du Conseil Viviani. Or Poincaré, par son attitude et ses idées prussiennes, oriente plus ou moins volontairement la France sur la voie de la guerre, alors que Viviani est beaucoup plus mesuré. En conclusion, Clark estime que l'interaction des perceptions, des idées et des personnalités des dirigeants européens conduit à un extraordinaire emballement de l'histoire qui débouche sur une guerre mondiale de quatre ans.

En revenant au travail des politistes, il peut être observé que dans les diverses radioscopies de la politique étrangère de la France sous les IV^{ème} et V^{ème} Républiques, les mentions aux individus ne sont pas absentes. Dans son étude de la politique étrangère de la IV^{ème} République, Alfred Grosser intitule en effet son premier chapitre « Les institutions et

¹ Ian Kershaw, *Hitler. 1889-1936 : Hubris*, Paris, Flammarion, 1999, voir en particulier l'introduction et le premier chapitre "Réfléchir sur Hitler".

² Ian Kershaw, *Qu'est-ce que le nazisme ? Problèmes et perspectives d'interprétation*, Paris, Gallimard, 1992, p. 248.

³ Jacques Le Goff, *Saint Louis*, Paris, Gallimard, 1996, p. 26.

⁴ *Ibid.*, p. 22.

⁵ Jacques Le Goff, *Saint Louis*, *op. cit.*, voir en particulier la première partie « La vie de Saint Louis ».

⁶ Christopher M. Clark, *Les somnambules. Été 1914, comment l'Europe a marché vers la guerre*, Paris, Flammarion, 2013, p. 17.

les hommes »¹, sans toutefois faire des « hommes » un fil directeur de son travail. Ce sont les travaux sur la Vème République qui évoquent pleinement cette dimension personnelle de la politique étrangère française. Toutes ces analyses valident l'existence du « domaine réservé », c'est-à-dire la prééminence du président de la République en politique étrangère². A ce titre, les enquêtes de Samy Cohen permettent tout particulièrement de comprendre qui décide dans la politique étrangère de la France³. Cohen place la notion d'influence au cœur de son analyse, répertorie les individus (l'entourage) qui ont accès au chef de l'Etat et dessinent ainsi les processus formels et informels de la décision. Sa conclusion est très claire : la définition de la politique étrangère est une « affaire personnelle » du chef de l'Etat ; la préparation et la mise en œuvre sont une « affaire à plusieurs »⁴. Cohen est donc en rupture avec le paradigme bureaucratique de la décision, parce qu'il envisage la décision comme un acte individuel, parfois brutal, du président, ce comportement relevant d'une tradition monarchique. Sa conclusion est sans ambages : « l'hôte de l'Élysée est l'unique et véritable chef de la diplomatie française »⁵.

Dans le prolongement des travaux de Samy Cohen, la recherche de Bastien Irondele sur la réforme des armées françaises en 1996 est à mentionner⁶. La politique de défense est la politique publique qui s'apparente le plus à la politique étrangère. Elle fait partie du « domaine réservé » du président français, mais par les dimensions techniques et technologiques qu'elle mobilise, la politique de défense est soumise à des contingences administratives beaucoup plus fortes. Des logiques bureaucratiques non négligeables sont donc à l'œuvre dans la préparation et la mise en œuvre de la réforme. Cependant, Irondele démontre que la décision capitale de cette réforme, à savoir la fin de la conscription et le passage vers une armée de métier, est le fait personnel de Jacques Chirac. Cette décision s'inscrit dans la vision qu'a le président Chirac de la conscription et de l'armée. Par un raisonnement contrefactuel, Irondele conclut que la non-élection de Chirac en 1995 aurait très probablement conduit au maintien du service militaire. A partir de son étude de cas, l'auteur estime que l'hypothèse de la dilution de la décision n'est pas pertinente et que le « leadership présidentiel » prime⁷.

La force des conclusions de Cohen et Irondele amène une remarque. Les deux chercheurs défendent la thèse de l'influence décisive de l'individu sur la décision, mais ils n'orientent pas explicitement leurs travaux vers la psychologie des acteurs. La « sociologie de la décision » revendiquée par Irondele ouvre la « boîte noire » de la politique de défense française, mais elle n'ouvre pas vraiment la « boîte noire » du président de la République. Comment se sont construites les idées de Jacques Chirac sur la réforme militaire ? Quelle est l'influence du style et de la personnalité du président Chirac dans le leadership présidentiel ? A ces questions, il n'y a pas de réponse approfondie. Cette tension se retrouve aussi chez Cohen. Dans ses divers écrits, il dresse en filigrane les profils psychologiques des présidents français et montre *de facto* l'impact qu'ils ont sur les décisions. D'un point de vue théorique,

¹ Alfred Grosser, *La IVe République et sa politique extérieure*, 3^e éd., Paris, Armand Colin, 1972, p. 39-101.

² Marie-Christine Kessler, *La politique étrangère de la France. Acteurs et processus*, op. cit., p. 21.

³ Samy Cohen, *Les conseillers du président. De Charles de Gaulle à Valéry Giscard d'Estaing*, Paris, Presses universitaires de France, 1980 ; Samy Cohen, *La monarchie nucléaire. Les coulisses de la politique étrangère sous la Ve République*, Paris, Hachette, 1986.

⁴ Samy Cohen, *Les conseillers du président. De Charles de Gaulle à Valéry Giscard d'Estaing*, op. cit., p. 115.

⁵ Samy Cohen, *La monarchie nucléaire. Les coulisses de la politique étrangère sous la Ve République*, op. cit., p. 15.

⁶ Bastien Irondele, *La réforme des armées en France. Sociologie de la décision*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011.

⁷ *Ibid.*, p. 29-39 et 177-231.

il estime même que « *la dimension psychologique de la décision* » mériterait d'être approfondie par l'analyse de la politique étrangère¹. Toutefois, il observe une « *difficulté à [...] opérationnaliser* » les concepts psychologiques et pense que les essais de psychologie politique appliquée aux RI sont une « *illustration* » et non une « *preuve convaincante* »². La situation est donc curieuse : le courant français de l'analyse décisionnelle démontre empiriquement l'importance cardinale de l'individu dans la prise de décision en politique étrangère, mais n'en tire pas toutes les conclusions du point de vue de la littérature.

Or un courant de recherche croissant estime que les travaux de psychologie politique permettent d'approfondir de façon significative la compréhension de la prise de décision en politique étrangère³. Cette tendance s'observe très nettement dans les écrits théoriques d'analyse de la politique étrangère parus depuis les années 2000. En langue anglaise, plusieurs manuels de FPA revendiquent un parti-pris psychologique et individuel. Pour Marijke Breuning, la politique étrangère possède trois niveaux d'analyse (le système international, l'Etat, l'individu), mais elle estime que les individus sont le facteur déterminant de la politique étrangère parce que ce sont eux qui font des choix et prennent des décisions⁴.

De la même manière, Valerie Hudson veut se démarquer des approches par les RI, trop orientées sur les structures et qui considèrent l'Etat comme la base de la politique internationale. Pour elle, l'Etat est une abstraction utile pour des explications rapides mais ne correspond pas à la réalité des RI. La FPA de Valerie Hudson veut mettre en avant une approche des RI par les « *décideurs humains* »⁵. Pour rendre compte de la complexité de la politique étrangère, cette approche est multifactorielle et multidisciplinaire, mais elle insiste plus spécifiquement sur les agents. Le point important est que les agents sont les êtres humains et non les Etats. Les Etats sont vus comme des abstractions⁶. Hudson note également que la fin de la Guerre froide est un moment clé dans l'évolution de la FPA vers des travaux plus orientés sur les hommes politiques et leurs psychologies. Chez les théoriciens des RI, il y a alors une prise de conscience que le changement de système ne peut être prédit ou expliqué sur la seule base de variables systémiques. D'autres variables rentrent en ligne de compte : les groupes transnationaux, la politique intérieure, les évolutions économiques et sociales, la personnalité des hommes politiques. C'est pourquoi le besoin d'approches centrées sur les acteurs se fait particulièrement sentir depuis ce moment⁷.

Quant à la situation dans les très rares ouvrages théoriques de politique étrangère en langue française, l'inflexion est notable. En 2002, un ouvrage collectif consacré aux nouveaux regards sur la politique étrangère ne faisait encore aucune mention de l'individu et de la psychologie⁸. Une décennie plus tard, le manuel d'analyse de la politique étrangère produit par Jean-Frédéric Morin⁹ consacre un chapitre entier à l'individu en y mentionnant des

¹ Samy Cohen, « Décision, pouvoir et rationalité dans l'analyse de la politique étrangère », *op. cit.*, p. 97.

² *Ibid.*, p. 90-91.

³ Elisabeth Meur et Marjorie Legendre, « La psychologie politique internationale », in Thierry Balzacq et Frédéric Ramel (dir.), *Traité de relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 941.

⁴ Marijke Breuning, *Foreign Policy Analysis: A Comparative Introduction*, New York, Palgrave Macmillan, 2007, p. 11.

⁵ Valerie M. Hudson, *Foreign Policy Analysis. Classic and Contemporary Theory*, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers, 2007, p. 3-4.

⁶ *Ibid.*, p. 6.

⁷ *Ibid.*, p. 31.

⁸ Frédéric Charillon (dir.), *Politique étrangère. Nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002.

⁹ Sans ouvrir ici un débat sur la diversité des approches dans la science politique francophone, il convient tout de même de noter que le parcours académique de Jean-Frédéric Morin se déroule essentiellement au Canada et en Belgique, deux pays traditionnellement plus ouverts à la science politique anglophone.

concepts psychologiques¹. Morin soutient clairement le retour de l'individu dans l'analyse de la politique étrangère. Il semble donc que l'idée d'une utilité des approches psychologiques de la politique étrangère fasse petit à petit son chemin. Cela tient aux lacunes des approches dominantes pendant la seconde moitié du XX^{ème} siècle, ainsi qu'à la diffusion de travaux convaincants qui mettent explicitement en exergue l'influence de la psychologie des individus dans la politique étrangère.

III. Comprendre l'influence de l'individu : ses perceptions et sa personnalité

Comme le note Madeleine Grawitz dans le *Traité de science politique*, la psychologie politique appliquée aux RI cherche notamment à comprendre « *l'influence de la personnalité des chefs d'Etat sur leur conception de la politique internationale et la manière dont les responsables accomplissent leur tâche : s'informer, négocier, décider* »². Pour Grawitz, la valeur ajoutée de la psychologie politique dans les travaux de politique internationale est de s'intéresser à « *la part de l'influence de l'individu* »³. Cet intérêt de la psychologie politique pour la politique étrangère a permis la production de plusieurs travaux de référence, essentiellement aux Etats-Unis, depuis les années 1950. Dans l'imposant *Traité de relations internationales*, deux articles traitent de la psychologie appliquée aux RI⁴. Tous deux estiment que les travaux psychologiques permettent d'approfondir deux aspects fondamentaux de la décision : la phase d'évaluation (les dynamiques qui déterminent les éléments du choix) et la phase de décision à proprement parler (les mécanismes du choix)⁵. Ces phases sont liées, en ce sens que la décision implique une phase d'évaluation, même si cette dernière existe indépendamment (avant, pendant et après) de la décision⁶. S'agissant de la politique étrangère, deux grandes familles de travaux peuvent être identifiées. La première tendance, celle des études de perception, est celle qui a acquis le plus de visibilité. La seconde tendance, celle des études de personnalité, est moins connue mais plus ancienne.

Les études de perception doivent beaucoup au succès de Robert Jervis dans les années 1970⁷. Jervis estime qu'il faut comprendre de quelle manière les responsables politiques perçoivent les problèmes de politique étrangère. Il convient dès lors de déchiffrer les processus mentaux à l'œuvre dans la réception et l'interprétation de l'information et dans l'établissement des préférences. *Perception and Misperception* est considéré comme le point de départ d'un « *paradigme cognitif systématique* » dans l'analyse de la politique étrangère⁸. Au même moment, Irving Janis s'intéresse aux mécanismes cognitifs à l'œuvre dans un groupe de décideurs et conceptualise la « *pensée de groupe* » (*groupthink*)⁹. Yuen Foong

¹ Jean-Frédéric Morin, *La politique étrangère. Théories, méthodes et références*, Paris, Armand Colin, 2013, voir le chapitre 8 "Le décideur".

² Madeleine Grawitz, « Psychologie et politique », *op. cit.*, p. 85.

³ *Ibid.*, p. 92.

⁴ Stéphane Baele, « La psychologie », in Thierry Balzacq et Frédéric Ramel (dir.), *Traité de relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 467-498 ; Elisabeth Meur et Marjorie Legendre, « La psychologie politique internationale », *op. cit.*

⁵ Stéphane Baele, « La psychologie », *op. cit.*, p. 469.

⁶ Elisabeth Meur et Marjorie Legendre, « La psychologie politique internationale », *op. cit.*, p. 943.

⁷ Robert Jervis, *Perception and Misperception in International Politics*, Princeton, Princeton University Press, 1976.

⁸ Jack S. Levy, « Political Psychology and Foreign Policy », in David O. Sears, Leonie Huddy et Robert Jervis (dir.), *Oxford Handbook of Political Psychology*, Oxford, Oxford University Press, 2003, p. 260.

⁹ Irving L. Janis, *Victims of Groupthink. A psychological study of foreign-policy decisions and fiascoes*, New York, Houghton Mifflin, 1972.

Khong axe quant à lui son travail sur les mécanismes analogiques¹. Il estime que les analogies avec des « leçons de l'histoire » (Munich, la guerre de Corée, Diên Biên Phu) opérées par les décideurs américains lors de la guerre du Vietnam en 1965 expliquent l'entrée en guerre des Etats-Unis. Dans les études de perception, il faut enfin citer les tentatives théoriques, plus ou moins abouties, de rendre compte de la structure cognitives des décideurs avec les notions de carte cognitive², de code opérationnel³, de système de croyance et de schéma⁴. Dans la même veine et en s'inspirant fortement des théories économiques de la décision, l'approche poliheuristique d'Alex Mintz cherche à comprendre les mécanismes cognitifs guidant le choix des décideurs⁵.

Les études de perception s'inscrivent dans le sillage de la révolution cognitive. Cette dernière s'intéresse prioritairement au codage, au stockage et à la manipulation de l'information par le système nerveux⁶. C'est une démarche inscrite au cœur de la psychologie sociale⁷, qui certes ne nie pas l'existence de l'individu, mais qui estime tout de même que l'individu n'a pas de spécificité propre. En effet, le paradigme cognitiviste considère l'individu comme une « machine » ou un « système de traitement de l'information »⁸. Surtout, de l'aveu même du psychologue Guy Tiberghien, les approches cognitives sont démunies pour parler des émotions (affects)⁹. Or les découvertes en neurosciences montrent l'importance des dimensions émotionnelles de la décision. Les dimensions cognitives et émotionnelles de la décision vont en fait de pair : les émotions sont endogènes aux processus cognitifs et n'en sont pas de simples « perturbations »¹⁰. Pour cette raison, l'étude des processus décisionnels doit continuer à s'inspirer des apports de la psychologie cognitive tout en tenant encore plus compte des notions d'humeur, de peur, de colère, de stress. Pour résumer, la limite des études de perception est de ne pas suffisamment considérer la singularité de l'individu. C'est pourquoi toute étude centrée sur l'individu ne peut faire l'économie d'un approfondissement de sa personnalité.

Les études de personnalité n'ont pas obtenu la visibilité des études de perception, mais elles les ont historiquement précédées. La biographie de Woodrow Wilson par Alexander et Juliette George, publiée en 1956, demeure une référence de cette mouvance¹¹. Les auteurs montrent que la personnalité de Wilson (idéalisme, refus du compromis) explique l'orientation de la politique étrangère des Etats-Unis sous sa présidence. L'échec de la ratification du traité sur la Société des Nations est en particulier dû à la personnalité de

¹ Yuen Foong Khong, *Analogies at War : Korea, Munich, Dien Bien Phu, and the Vietnam Decisions of 1965*, Princeton, Princeton University Press, 1992.

² Robert Axelrod, « The Cognitive Mapping Approach to Decision Making », in *Structure of Decision. The Cognitive Maps of Political Elites*, Princeton, Princeton University Press, 1976, p. 3-17.

³ Alexander L. George, « The "Operational Code": A Neglected Approach to the Study of Political Leaders and Decision-Making », *International Studies Quarterly*, 1969, vol. 13, n° 2, p. 190-222.

⁴ Deborah Welch Larson, « The Role of Belief Systems and Schemas in Foreign Policy Decision-Making », *Political Psychology*, 1994, vol. 15, n° 1, p. 17-33.

⁵ Alex Mintz, « How Do Leaders Make Decision?: A Poliheuristic Perspective », *Journal of Conflict Resolution*, février 2004, vol. 48, n° 1, p. 3-13.

⁶ Guy Tiberghien, « Qu'est-ce que le cognitif? », *Hermès*, 1988, vol. 3, n° 3, p. 183.

⁷ Jean-Paul Codol, « Qu'est-ce que le cognitif? », *Hermès*, 1988, vol. 3, n° 3, p. 174.

⁸ Michel-Louis Rouquette, « La psychologie politique : une discipline introuvable », *Hermès*, 1989, vol. 2, n° 5-6, p. 223.

⁹ Guy Tiberghien, « Qu'est-ce que le cognitif? », *op. cit.*, p. 185.

¹⁰ Rose McDermott, « The Feeling of Rationality: The Meaning of Neuroscientific Advances for Political Science », *Perspective on Politics*, décembre 2004, vol. 2, n° 4, p. 700.

¹¹ Alexander L. George et Juliette L. George, *Woodrow Wilson and Colonel House. A Personality Study*, New York, The John Day Company, 1956.

Wilson. Ce travail, d'essence psychanalytique, demeure toutefois l'un des seuls essais probants en la matière. Pris en tenaille entre les approches cognitives et bureaucratiques, ainsi que souffrant de l'essoufflement des théories psychanalytiques, les essais psychobiographiques de ce genre sont moins populaires à partir des années 1970.

Les études de personnalité se perpétuent alors par des travaux plus parcimonieux¹. Deux tendances s'observent : une tendance à visée gouvernementale, plutôt qualitative, qui reste proche de la tradition psychobiographique ; une tendance à visée académique, plutôt quantitative, qui se concentre sur les traits de personnalité². La tendance psychobiographique est surtout le fait de psychiatres qui établissent des profils psychologiques extrêmement complets de leaders politiques pour le compte des services de renseignement et du gouvernement américains. Pour paraphraser Max Weber, il y a donc confusion totale et assumée entre le « savant » et le « politique », mais cette confusion permet la perpétuation d'une tradition psychobiographique en psychologie politique (autour notamment de Jerrold Post). Et un point porte ici à réflexion : alors que ces travaux psychobiographiques sont totalement démodés aux yeux de la communauté scientifique de l'époque, ils se révèlent d'une grande utilité pour les praticiens de la politique étrangère. Par exemple, Jimmy Carter a admis que les rapports qu'il consulte sur les psychologies de Sadate et Begin l'ont aidé et l'ont influencé dans sa gestion des accords de Camp David en 1978³.

S'agissant de la tendance académique, elle se distingue de plus en plus des approches totales de la personnalité qui permettent surtout d'approfondir la psychologie d'individus spécifiques. Elle cherche davantage à identifier des traits de personnalité, et pour ce faire peut travailler sur des échantillons regroupant plusieurs responsables politiques. Il faut mentionner ici les efforts de Margaret Hermann pour systématiser cette étude du lien entre traits de personnalité et politique étrangère⁴. Hermann développe une méthode qui mesure l'impact de la personnalité sur la politique à partir de l'analyse de discours et d'interviews prononcés par les responsables politiques (avec une préférence pour les interviews, réputées plus spontanées que les discours). Cette perspective, fondamentalement quantitative, repose sur un important effort de codage informatique⁵. La fréquence d'utilisation de certains mots permet ensuite de mettre en avant des traits de personnalité saillants (par exemple, la croyance dans la capacité à contrôler les événements, le besoin de pouvoir, la complexité conceptuelle, la confiance en soi, la confiance dans les autres, etc.) et de voir ce qu'ils révèlent de la politique étrangère menée. La technique développée par Hermann, au succès indéniable dans la communauté anglo-saxonne, possède certes les lacunes de toute méthode quantitative, mais elle a le mérite d'orienter le chercheur sur ce qui compte vraiment dans la personnalité d'un responsable politique qui décide en politique étrangère. Les conclusions théoriques de ces travaux ont donc aussi un intérêt pour les tenants d'approches plus qualitatives.

A ce titre, il faut citer les études de cas du politiste britannique Stephen Dyson sur la guerre d'Irak. Dyson veut comprendre les raisons de l'engagement du Royaume-Uni dans

¹ Jack S. Levy, « Political Psychology and Foreign Policy », *op. cit.*, p. 257.

² Jerrold M. Post, Stephen G. Walker, et David G. Winter, « Profiling Political Leaders: An Introduction », in Jerrold M. Post (dir.), *The Psychological Assessment of Political Leaders. With Profiles of Saddam Hussein and Bill Clinton*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2003, p. 3.

³ Jerrold M. Post, « Leader Personality Assessments in Support of Government Policy », in Jerrold M. Post (dir.), *The Psychological Assessment of Political Leaders. With Profiles of Saddam Hussein and Bill Clinton*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2003, p. 53.

⁴ Margaret G. Hermann, « Explaining Foreign Policy Behavior Using the Personal Characteristics of Political Leaders », *International Studies Quarterly*, 1980, vol. 24, n° 1, p. 7-46.

⁵ Margaret G. Hermann, « Assessing Leadership Style: Trait Analysis », in Jerrold M. Post (dir.), *The Psychological Assessment of Political Leaders. With Profiles of Saddam Hussein and Bill Clinton*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2003, p. 186.

l'invasion de l'Irak en 2003. Son raisonnement est en deux temps. Tout d'abord, dans une démarche comparative, il constate que le Royaume-Uni fait face, en 2002-2003, à une situation similaire à celle de 1964-1966 au moment de la guerre du Vietnam¹. L'allié américain fait fortement pression sur Londres pour un engagement militaire à ses côtés et les sondages indiquent une opposition de l'opinion publique britannique à l'engagement armé de leur pays. Au final, le Royaume-Uni n'intervient pas au Vietnam, mais s'engage en Irak. Comment l'expliquer ? Dyson impute cette variation à la personnalité des Premiers ministres alors en poste, respectivement Harold Wilson et Tony Blair. En effet, si Wilson partage les vues américaines sur le Vietnam, il s'estime contraint par la politique intérieure ; tandis que Blair pense que l'opposition intérieure est surmontable et donne davantage d'importance au maintien des liens avec les Etats-Unis. Le travail de Dyson montre ainsi que la variable individuelle peut expliquer une décision importante de politique étrangère, c'est pourquoi la connaissance du seul contexte de la décision est insuffisante. Ce qui est décisif dans l'analyse est de comprendre comment l'individu qui décide interprète le contexte en fonction de ses perceptions et de ses prédispositions, s'il choisit de se conformer au contexte ou de l'affronter². Dans la perspective de Dyson, l'interprétation du contexte dépend de la personnalité du Premier ministre, deuxième temps de son raisonnement.

L'auteur montre que les traits de personnalité de Tony Blair expliquent la participation de Londres à l'invasion de l'Irak³. Premièrement, Blair a une croyance forte dans sa capacité à contrôler les événements. C'est pourquoi il développe une politique proactive, pensant que l'ONU finira par voter une résolution et que l'opinion publique britannique sera tôt ou tard convaincue. Deuxièmement, Blair a une faible complexité conceptuelle, ce qui le pousse à avoir des jugements tranchés. Pour lui, Saddam Hussein est le diable, les mesures militaires sont nécessaires pour faire disparaître les armes de destruction massives irakiennes et l'alliance avec les Etats-Unis est une nécessité. Troisièmement, Blair a un fort besoin de pouvoir, c'est pourquoi il décide dans des groupes restreints partageant les mêmes vues que lui et ne laisse pas de place au débat interne. De ces observations, Dyson conclut au caractère crucial de la personnalité de Tony Blair pour comprendre l'engagement britannique en Irak⁴. Autrement dit, la décision du Royaume-Uni relative à l'Irak aurait probablement été différente avec un locataire différent au 10 Downing Street.

S'agissant toujours du cas irakien, du côté américain cette fois-ci, Dyson estime que l'envoi de renforts américains (*the Surge*) en Irak début 2007, suite à la dégradation sécuritaire du pays en 2006, illustre l'influence majeure du président américain sur la décision⁵. En effet, George W. Bush prend cette décision contre l'avis quasi général de son cabinet, du commandement militaire, du Congrès et de l'opinion publique qui pensent tous que la guerre est perdue et que les soldats américains doivent progressivement quitter l'Irak. Or Bush décide de l'inverse. Dyson impute ce choix à la fermeture d'esprit, à l'entêtement et au goût du risque du locataire de la Maison-Blanche. Sa fermeture d'esprit l'empêche d'admettre que la politique menée jusqu'alors est un échec. Son entêtement ne le fait pas dévier d'une volonté de victoire finale des Etats-Unis dans le conflit. Son goût du risque le pousse à choisir une option qui lui est présentée comme ayant peu de chances de réussir.

¹ Stephen Benedict Dyson, « Alliances, Domestic Politics, and Leader Psychology: Why Did Britain Stay Out of Vietnam and Go into Iraq? », *Political Psychology*, 2007, vol. 28, n° 6, p. 647-666.

² *Ibid.*, p. 662.

³ Stephen Benedict Dyson, « Personality and Foreign Policy: Tony Blair's Iraq Decisions », *Foreign Policy Analysis*, juillet 2006, vol. 2, n° 3, p. 289-306.

⁴ *Ibid.*, p. 304.

⁵ Stephen Benedict Dyson, « George W. Bush, the Surge, and Presidential Leadership », *Political Science Quarterly*, décembre 2010, vol. 125, n° 4, p. 557-585.

Dyson conclut ainsi qu'un autre président n'aurait pas pris cette décision, y compris un président républicain. C'est bel et bien la singularité de la personnalité de Bush qui explique le *Surge*. Pour illustrer l'état d'esprit d'une telle décision, Dyson relate d'ailleurs un incident qui se déroule dans le Bureau ovale en 2006. Le président Bush reçoit des leaders républicains inquiets des conséquences de la politique irakienne sur les élections de mi-mandat de 2006 et qui lui demandent d'infléchir ses choix. Mais Bush refuse de revenir sur ses positions. « *I'm not here to win elections for Republican congressmen. I'm the President. I'm the Commander in Chief* », déclare-t-il à ses interlocuteurs¹.

Dernier exemple sur l'Irak : une recherche du politiste américain Steve Yetiv à propos de la prise de décision à Washington lors de la guerre du Golfe de 1991. L'approche de Yetiv, dite « intégrée », compile différentes perspectives (cognitive, modèle de l'acteur rationnel, politique intérieure, pensée de groupe, politique gouvernementale) pour tenter d'expliquer la décision américaine². Yetiv arrive à la conclusion que les perspectives qui ont le plus de valeur explicative sont celles qui mettent en avant l'importance de l'individu. En l'espèce, la psychologie de George H. W. Bush joue un rôle crucial dans l'intervention américaine en Irak en 1991. Bush a une très forte expérience en politique étrangère ; il fait des analogies récurrentes avec les accords de Munich et son vécu de la Seconde Guerre mondiale pour justifier l'emploi de la force contre Saddam Hussein ; il fait preuve d'un leadership qui lui permet d'imposer ses vues à ses collaborateurs, son administration et ses alliés³. Pour Yetiv, cette étude de cas montre qu'il ne faut pas oublier l'impact des individus comme variable explicative séparée (*separate explanation*) dans l'histoire⁴.

*

L'objectif de cette communication était de montrer l'utilité de la psychologie politique pour comprendre la décision en politique étrangère. Par des travaux empiriques, cette perspective décrit l'influence majeure que peuvent avoir des chefs d'Etat ou de gouvernement sur l'action extérieure du pays dont ils ont la charge. C'est pourquoi il faut introduire de façon plus systématique la variable individuelle dans l'analyse décisionnelle. Cela amène la science politique à s'interroger sur le rôle des individus dans les politiques publiques et, d'un point de vue de la littérature, à l'ouverture de la science politique vers la psychologie politique. Cette « psychologisation de la science politique », pour reprendre la formule de Jean-Louis Marie, est porteuse de progrès, parce qu'elle permet de réfléchir à « *l'énigme robuste de la superposition d'un état social individué et d'un état individuel socialisé* »⁵.

L'utilisation de la psychologie politique en science politique amène cependant à un certain nombre de prudences épistémologiques et éthiques, qui ne sont pas l'objet de ce papier. D'autres ont pu le faire par ailleurs⁶. Aussi, la psychologie politique n'est en aucun cas une panacée qui effacerait des décennies de recherches capables de produire des résultats convaincants en ignorant totalement les dimensions psychologiques du politique. Mais ces prudences ne doivent pas être des freins aux expérimentations ni des arguments de procès en

¹ Cité dans *Ibid.*, p. 580-581.

² Steve A. Yetiv, *Explaining Foreign Policy. U.S. Decision-Making in the Gulf Wars*, 2^e éd., Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2011, p. 2-4.

³ *Ibid.*, p. 9-10.

⁴ *Ibid.*, p. 10.

⁵ Jean-Louis Marie, « La psychologie vue par la science politique : entre défiance et emprunts mal assurés. Quelle science politique pour quelle psychologie ? », *op. cit.*

⁶ Voir en particulier les bonnes réflexions de Stéphane Baele, « La psychologie », *op. cit.*, p. 484-490.

« psychologisme ». La psychologie politique est à envisager comme une grille de lecture complémentaire, parfois superflue, parfois décisive, permettant de « voir plus » et de décoder cette insaisissable « essence de la décision » sur laquelle plusieurs générations de politistes se sont interrogées, s'interrogent toujours et s'interrogeront encore pour longtemps.

Bibliographie :

Graham T. Allison et Philip Zelikow, *Essence of Decision. Explaining the Cuban Missile Crisis*, 2^e éd., New York, Longman, 1999.

Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, 8^e éd., Paris, Calmann-Lévy, 1984.

Raymond Aron, « Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales ? », *Revue française de science politique*, 1967, vol. 17, n^o 5, p. 837-861.

Robert Axelrod, « The Cognitive Mapping Approach to Decision Making », in *Structure of Decision. The Cognitive Maps of Political Elites*, Princeton, Princeton University Press, 1976, p. 3-17.

Stéphane Baele, « La psychologie », in Thierry Balzacq et Frédéric Ramel (dir.), *Traité de relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 467-498.

Thierry Balzacq et Frédéric Ramel, « Univers disciplinaires et études des RI », in Thierry Balzacq et Frédéric Ramel (dir.), *Traité de relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 269-275.

Dario Battistella, *Théorie des relations internationales*, 2^e éd., Paris, Presses de Sciences Po, 2006.

Derek Beach, *Analyzing Foreign Policy*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012.

Philippe Braud, *La science politique*, 10^e éd., Paris, Presses universitaires de France, 2011.

Philippe Braud, *L'émotion en politique. Problèmes d'analyse*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.

Lénaïg Bredoux et Thomas Cantaloube, « Mali, Centrafrique, Irak : Hollande, le président qui aime faire la guerre », *Médiapart*, 15/09/2014.

Marijke Breuning, *Foreign Policy Analysis: A Comparative Introduction*, New York, Palgrave Macmillan, 2007.

Frédéric Charillon (dir.), *Politique étrangère. Nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002.

Christopher M. Clark, *Les somnambules. Été 1914, comment l'Europe a marché vers la guerre*, Paris, Flammarion, 2013, 668 p.

Jean-Paul Codol, « Qu'est-ce que le cognitif ? », *Hermès*, 1988, vol. 3, n^o 3, p. 172-178.

Samy Cohen, « Décision, pouvoir et rationalité dans l'analyse de la politique étrangère », in Marie-Claude Smouts (dir.), *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, .

Samy Cohen, *La monarchie nucléaire. Les coulisses de la politique étrangère sous la Ve République*, Paris, Hachette, 1986.

Samy Cohen, *Les conseillers du président. De Charles de Gaulle à Valéry Giscard d'Estaing*, Paris, Presses universitaires de France, 1980.

Robert A. Dahl, *Who Governs? Democracy and Power in an American City*, 2^e éd., New Heaven, Yale University Press, 2005.

Morton Deutsch, « Qu'est-ce que la "psychologie politique" ? », *Revue internationale des sciences sociales*, 1983, vol. 35, n^o 2, p. 245-261.

Alexandre Dorna, *Fondements de la psychologie politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.

Emile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, 18^e éd., Paris, Presses universitaires de France, 1973.

Jean-Baptiste Duroselle, « L'homme d'Etat », in *Introduction à l'histoire des relations internationales*, 4^e éd., Paris, Pocket, 1997, .

Stephen Benedict Dyson, « George W. Bush, the Surge, and Presidential Leadership », *Political Science Quarterly*, décembre 2010, vol. 125, n^o 4, p. 557-585.

Stephen Benedict Dyson, « Alliances, Domestic Politics, and Leader Psychology: Why Did Britain Stay Out of Vietnam and Go into Iraq? », *Political Psychology*, 2007, vol. 28, n^o 6, p. 647-666.

Stephen Benedict Dyson, « Personality and Foreign Policy: Tony Blair's Iraq Decisions », *Foreign Policy Analysis*, juillet 2006, vol. 2, n^o 3, p. 289-306.

Norbert Elias, *La dynamique de l'Occident*, 2^e éd., Paris, Calmann-Lévy, 1991.

Pierre Favre, « Des paradigmes dans la science politique française? A propos du choix rationnel en science politique, débats critiques », *Revue française de science politique*, 2010, vol. 60, n^o 5, p. 997-1021.

Pierre Favre, *Naissances de la science politique en France (1870-1914)*, Paris, Fayard, 1989.

Robert Frank, « Penser historiquement les relations internationales », *Annuaire français des relations internationales*, 2003, vol. 4, p. 42-65.

Nuria Garcia et Catherine Hoeffler, « L'entretien et la place des acteurs dans la sociologie de l'action publique », in Laurie Boussaguet, Sophie Jacquot et Pauline Ravinet (dir.), *Une « French touch » dans l'analyse des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, p. 377-404.

Alexander L. George, « The “Operational Code”: A Neglected Approach to the Study of Political Leaders and Decision-Making », *International Studies Quarterly*, 1969, vol. 13, n° 2, p. 190-222.

Alexander L. George et Juliette L. George, *Woodrow Wilson and Colonel House. A Personality Study*, New York, The John Day Company, 1956.

Jaap van Ginneken, « Les grandes lignes d’une histoire culturelle de la psychologie politique », *Hermès*, 1989, vol. 2, n° 5-6, p. 161-180.

Jacques Le Goff, *Saint Louis*, Paris, Gallimard, 1996.

Madeleine Grawitz, « Psychologie et politique », in Jean Leca et Madeleine Grawitz (dir.), *Traité de science politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, vol.3, p. 1-139.

Alfred Grosser, *La IVe République et sa politique extérieure*, 3^e éd., Paris, Armand Colin, 1972.

Nathalie Guibert et Thomas Wieder, « Syrie : comment François Hollande a choisi l’option militaire », *Le Monde.fr*, 10/09/2013.

Patrick Hassenteufel, *Sociologie politique. L’action publique*, 2^e éd., Paris, Armand Colin, 2011.

Margaret G. Hermann, « Assessing Leadership Style: Trait Analysis », in Jerrold M. Post (dir.), *The Psychological Assessment of Political Leaders. With Profiles of Saddam Hussein and Bill Clinton*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2003, p. 178-212.

Margaret G. Hermann, « Explaining Foreign Policy Behavior Using the Personal Characteristics of Political Leaders », *International Studies Quarterly*, 1980, vol. 24, n° 1, p. 7-46.

Margaret G. Hermann, Thomas Preston, Baghat Korany, et Timothy M. Shaw, « Who Leads Matters: The Effects of Powerful Individuals », *International Studies Review*, Summer 2001, vol. 3, n° 2, p. 83-131.

Valerie M. Hudson, *Foreign Policy Analysis. Classic and Contemporary Theory*, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers, 2007.

Bastien Irondele, *La réforme des armées en France. Sociologie de la décision*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011.

Irving L. Janis, *Victims of Groupthink. A psychological study of foreign-policy decisions and fiascoes*, New York, Houghton Mifflin, 1972.

Pierre Jardin, « Groupe, réseau, milieu », in Robert Frank (dir.), *Pour l’histoire des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, 2012, p. 511-527.

Robert Jervis, *Perception and Misperception in International Politics*, Princeton, Princeton University Press, 1976.

Ian Kershaw, *Hitler. 1889-1936 : Hubris*, Paris, Flammarion, 1999.

Ian Kershaw, *Qu'est-ce que le nazisme ? Problèmes et perspectives d'interprétation*, Paris, Gallimard, 1992.

Marie-Christine Kessler, *La politique étrangère de la France. Acteurs et processus*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.

Yuen Foong Khong, *Analogies at War : Korea, Munich, Dien Bien Phu, and the Vietnam Decisions of 1965*, Princeton, Princeton University Press, 1992.

Stephen D. Krasner, « Are Bureaucracies Important? (Or Allison Wonderland) », *Foreign Policy*, Summer 1972, n° 7, p. 159-179.

Deborah Welch Larson, « The Role of Belief Systems and Schemas in Foreign Policy Decision-Making », *Political Psychology*, 1994, vol. 15, n° 1, p. 17-33.

Christian Lequesne, *Paris-Bruxelles. Comment se fait la politique européenne de la France*, Paris, Presses de la FNSP, 1993.

Jack S. Levy, « Political Psychology and Foreign Policy », in David O. Sears, Leonie Huddy et Robert Jervis (dir.), *Oxford Handbook of Political Psychology*, Oxford, Oxford University Press, 2003, p. 253-284.

James G. March et Johan P. Olsen, *Rediscovering Institutions. The Organizational Basis of Politics*, New York, The Free Press, 1989.

George E. Marcus, *Political Psychology. Neuroscience, Genetics, and Politics*, New York, Oxford University Press, 2013.

Jean-Louis Marie, « La psychologie vue par la science politique : entre défiance et emprunts mal assurés. Quelle science politique pour quelle psychologie ? », *Canal Psy*, 2012, n° 100, p. 13-17.

Rose McDermott, « The Feeling of Rationality: The Meaning of Neuroscientific Advances for Political Science », *Perspective on Politics*, décembre 2004, vol. 2, n° 4, p. 691-706.

Rose McDermott, *Political Psychology in International Relations*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2004.

Hugo Meijer, « La sociologie de 'l'État en action' au prisme des relations internationales. Le cas de la politique américaine de contrôle des exportations de biens stratégiques », *Gouvernement et action publique*, 2015, vol. 4, n° 1, p. 87-110.

Elisabeth Meur et Marjorie Legendre, « La psychologie politique internationale », in Thierry Balzacq et Frédéric Ramel (dir.), *Traité de relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 933-987.

Pierre Milza, « Figures de grands décideurs : l'intérêt de la biographie », in Robert Frank (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, 2012, p. 545-559.

Alex Mintz, « How Do Leaders Make Decision?: A Poliheuristic Perspective », *Journal of Conflict Resolution*, février 2004, vol. 48, n° 1, p. 3-13.

Jean-Frédéric Morin, *La politique étrangère. Théories, méthodes et références*, Paris, Armand Colin, 2013.

Serge Moscovici, « Les thèmes d'une psychologie politique », *Hermès*, 1989, vol. 2, n° 5-6, p. 11-20.

Pierre Muller, *Les politiques publiques*, 9^e éd., Paris, Presses universitaires de France, 2011.

Mancur Olson, *Logique de l'action collective*, 2^e éd., Paris, Presses universitaires de France, 1987.

Pascal Perrineau, « Les affects en politique. Ce qu'en dit la science politique », in Anne Muxel (dir.), *La vie privée des convictions. Politique, affectivité, intimité*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 61-74.

Franck Petiteville et Andy Smith, « Analyser les politiques publiques internationales », *Revue française de science politique*, juin 2006, vol. 56, n° 3, p. 357-366.

Jerrold M. Post, « Leader Personality Assessments in Support of Government Policy », in Jerrold M. Post (dir.), *The Psychological Assessment of Political Leaders. With Profiles of Saddam Hussein and Bill Clinton*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2003, p. 39-61.

Jerrold M. Post, Stephen G. Walker, et David G. Winter, « Profiling Political Leaders: An Introduction », in Jerrold M. Post (dir.), *The Psychological Assessment of Political Leaders. With Profiles of Saddam Hussein and Bill Clinton*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2003, p. 1-7.

Lucy Riall, « The Shallow End of History? The Substance and Future of Political Biography », *Journal of Interdisciplinary History*, Winter 2010, vol. 40, n° 3, p. 375-397.

Jerel A. Rosati, « The Power of Human Cognition in the Study of World Politics », *International Studies Review*, Autumn 2000, vol. 2, n° 3, p. 45-75.

Robert I. Rotberg, « Biography and Historiography: Mutual Evidentiary and Interdisciplinary Considerations », *Journal of Interdisciplinary History*, Winter 2010, vol. 40, n° 3, p. 305-324.

Michel-Louis Rouquette, « La psychologie politique : une discipline introuvable », *Hermès*, 1989, vol. 2, n° 5-6, p. 219-226.

Yves Schemeil, *Introduction à la science politique. Objets, méthodes, résultats*, 2^e éd., Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz, 2012.

Herbert A. Simon, *Administrative Behavior. A Study of Decision-Making Processes in Administrative Organizations*, 4^e éd., New York, The Free Press, 1997.

Richard C. Snyder, H. W. Bruck, et Burton Sapin, *Foreign Policy Decision-Making. An Approach to the Study of International Politics*, New York, The Free Press of Glencoe, 1962.

Guy Tiberghien, « Qu'est-ce que le cognitif ? », *Hermès*, 1988, vol. 3, n° 3, p. 178-187.

Steve A. Yetiv, *Explaining Foreign Policy. U.S. Decision-Making in the Gulf Wars*, 2^e éd., Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2011.

Vladislav M. Zubok, « Gorbachev and the End of the Cold War: Perspectives on History and Personality », *Cold War History*, janvier 2002, vol. 2, n° 2, p. 61-100.